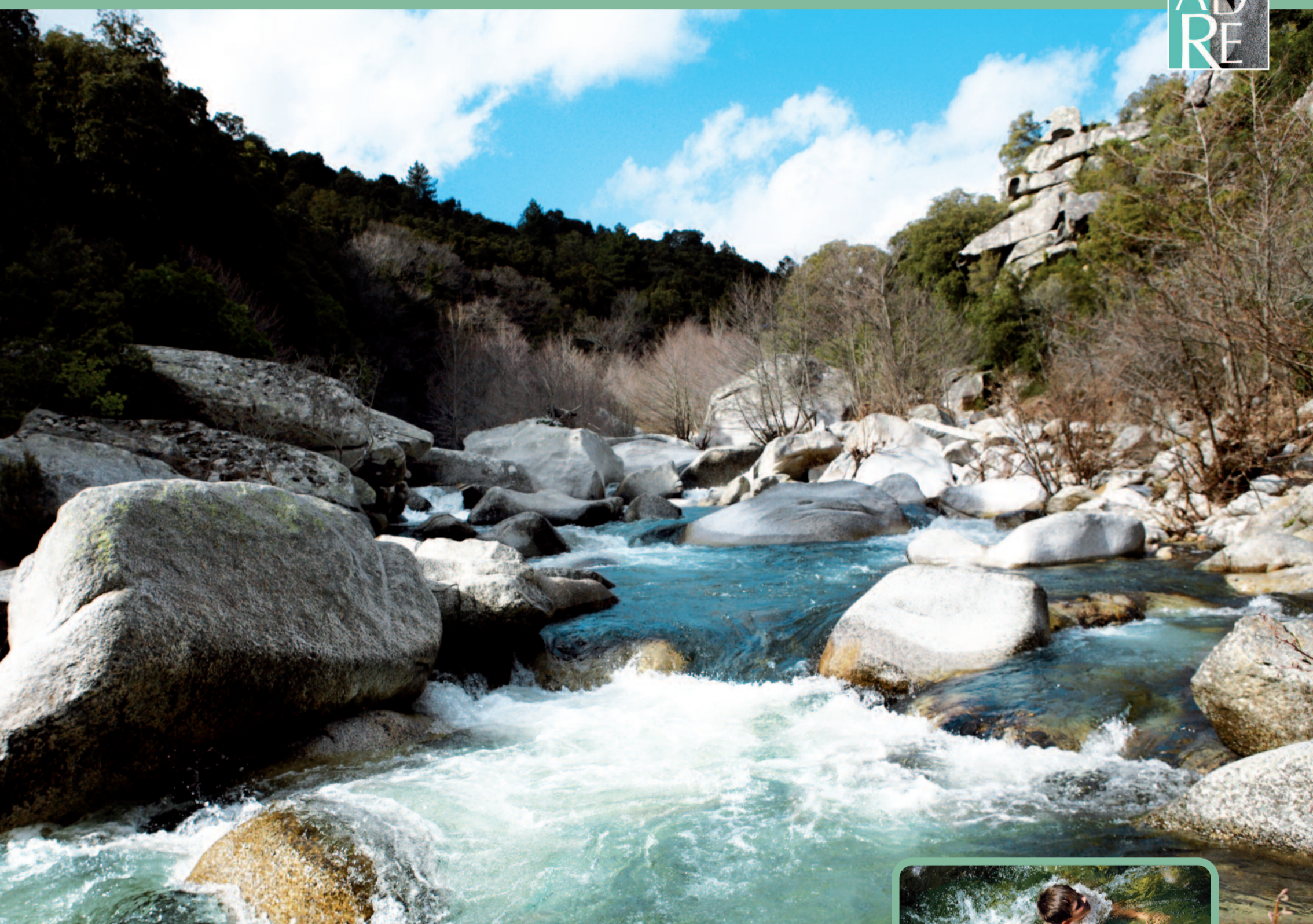


Cantu di U Fiume //n°1

> Le chant de la rivière

salvemU
rizzanese

AD
RE



> Barrage du Rizzanese en Corse : une réponse désastreuse à un réel problème énergétique.



Des milliers de tonnes de béton dans la plus belle rivière de l'île.

Nous avons tous besoin d'électricité. Développer durablement nos territoires ruraux est une nécessité. Pour faire face aux défis de l'avenir, participer à la lutte vitale contre les changements climatiques et moins dépendre des énergies fossiles, la Corse doit renforcer sa production en énergies renouvelables. Mais dans quelles conditions et à quel prix ?

Doit-elle pour cela ruiner son capital rivières, en bétonnant le Rizzanese, « joyau des rivières Corses » ? Doit-elle condamner une économie rurale adaptée et l'épanouissement d'un tourisme de long terme au profit du boom fugace d'un grand chantier ?

Doit-elle sacrifier le développement des autres énergies renouvelables au profit de la seule hydroélectricité, quand on sait que l'électricité hydraulique ne peut être considérée comme une énergie verte que sous certaines conditions ?

Dans son rapport de novembre 2000, la "Commission Mondiale des Barrages" (CMB¹) a demandé que toutes les alternatives soient examinées avant de construire un nouveau grand barrage. Pour le Rizzanese, cela n'a pas été fait. Enfin, la Corse doit-elle faire l'impasse sur les économies d'énergie, la sobriété énergétique, les « négawatts », formidable gisement d'emplois, de filières, de dynamique ?

I gran' matrali un so che l'ultimu ricorsu, quandu un cè altri pussibilità ; quandi tutti l'ozzioni so stati studiati ; cio cu n'hè micca u casu pa u Rizzanese.

Les grands barrages ne sont que l'ultime recours, quand il n'y a pas d'autre possibilité, quand toutes les autres options ont été étudiées, ce qui n'est pas du tout le cas du Rizzanese.

En persistant à détruire le Rizzanese, la Corse et notre pays vont à l'encontre du Grenelle de l'Environnement voulu par le Président de la République. Mais il est encore temps de se ressaisir, car la Corse est vivante, inventive, créative. Elle peut et doit faire le choix de construire un autre avenir énergétique, économique, écologique et culturel, digne de ses enfants, pour un développement à la hauteur de son temps. Elle en a les ressources. Stoppons le chantier du barrage sur le Rizzanese.

**Evviva u fiume vivu cumè Rizzanese !
Oui au Rizzanese vivant !**

1. Barrages et développement : un nouveau cadre pour la prise de décisions.
www.dams.org

> Le Rizzanese sauvage sous tuyaux !

Pour « adapter le parc de production d'électricité de la Corse » à l'augmentation infinie des consommations, (un doublement en 15 ans, avec des pointes de consommation non gérées !), certains élus Corses ont imposé, en 1994, la construction d'un grand barrage sur le Rizzanese, dans l'Alta Roca. Le barrage poids de 40 mètres de hauteur, 22 mètres de largeur à la base, avec une capacité de 1,3 millions de tonnes d'eau et une puissance de 55 MW produirait 80 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 50 000 habitants. Il est en construction à la confluence du Codi et de la rivière St Antoine.



Site du Winnetou, rocher totem des kayakistes

L'eau stockée dans une retenue de 11 hectares, noyant des gorges de toute beauté, serait ensuite détournée via un tunnel et une conduite forcée de 6 km de long, passant non loin de la chapelle de St Jean Baptiste, un des trésors religieux romans de l'île. Après une chute de 418 m, l'eau serait turbinée dans une

centrale située à Sainte Lucie de Tallano, où un deuxième ouvrage, dit de « démodulation », d'une capacité de 15 000 m³ serait édifié pour atténuer la violence des éclusées². La forêt de Luccarucciu a déjà été pour partie rasée, comme la forêt "primaire" de Levie à proximité du site de Cucuruzzu.



Aux abords de la chapelle Saint Jean Baptiste



Vers Sainte Lucie de Tallano, près de la chapelle



Destruction sur la forêt de Luccarucciu

2. Une éclusée est un lâcher périodique d'eau : on vide le réservoir pour turbiner, et les variations de débit sont très importantes.

> La perle de l'île transformée en chasse d'eau pour alimenter le gaspillage énergétique.



Pêche et baignades bientôt dangereuses ... merci EDF

12 kilomètres sur 56 km de rivière au total, soit près du quart, seraient court circuités, réduits à un « débit réservé » de 345 litres par seconde (10 % de la moyenne du débit annuel). Tout cela pour produire au plus 4 % de l'électricité consommée sur l'île (et beaucoup moins à terme), principalement pour les « pointes de consommation » imposées par une dépendance excessive de la Corse au chauffage électrique, une aberration écologique et économique. Le Rizzanese risque de devenir une chasse d'eau hydroélectrique, avec des irrégularités de débit dangereuses pour la baignade et la pêche, comme, déjà, trop de rivières en Europe.

> Un des rares fleuves côtiers méditerranéens quasiment intact coupé en deux.

Hormis les prélèvements effectués sur l'Asinao pour alimenter le barrage de l'Ospedale (1978) et Porto Vecchio, le Rizzanese coule, libre, un fait rarissime, vers la Méditerranée.

Le barrage couperait en deux le fleuve. Les atteintes aux habitats, aux espèces, à la qualité de l'eau seraient considérables, alors que la récente "Stratégie de l'Eau pour la Méditerranée"³ demande « la prévention de toute nouvelle détérioration des ressources ».

Les populations de Truites macrostigma, espèce endémique de Corse avec un parcours de qualité internationale, seraient menacées, ainsi que la Tortue cistude, espèce protégée. Une atteinte majeure serait portée aux

anguilles, protégées par le nouveau Règlement européen de septembre 2007, qui ne pourraient plus remonter les rivières Codi, St Antoine, Criviscia, Asinao. Les plages vers Propriano souffriraient du blocage des 13000 tonnes de sédiments charriés chaque année et l'Anchusa cripsa, (buglosse crépue), plante ultra protégée, pourrait disparaître. Pour les aménageurs, la Directive Cadre sur l'Eau de l'Union Européenne, qui exige « d'éviter la poursuite de la dégradation des milieux aquatiques » et la protection de la biodiversité (Rio, Stratégie Nationale de la Biodiversité, Natura 2000) sont-elles des contraintes légales de second rang ?

3. Union pour la Méditerranée. Processus de Barcelone. Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur l'eau. Aman Jordanie 22 décembre 2008



Anguille



Truite macrostigma



Plage vers Propriano

« Le peuplement d'invertébrés benthiques du Rizzanese est le plus riche de ceux que nous avons étudiés en Corse jusqu'à présent. La production biologique de ce cours d'eau est remarquable. »

> 200 millions d'euros pour couler le Rizzanese et l'avenir de l'économie rurale !

200 millions d'euros pour bétonner le Rizzanese, avec 200 emplois pour 3 ans, cela fait **1 million d'euros le poste de travail, 3,5 millions d'euros le MW**, alors que le coût moyen est de 1 million d'euros le MW : un **curieux modèle économique** ! Dans 36 mois, le **boom économique artificiel** de l'Alta Rocca va s'arrêter, laissant une **rivière exsangue** et une équipe réduite pour l'exploitation du site. Avec la même somme, il serait possible de créer **5 parcs éoliens de 20 machines, d'équiper 10 000 maisons en toits solaires**, comme le préconise le

« **Plan Solaire** » de l'**Union pour la Méditerranée**.

Il est possible également de suréquiper les barrages existants avec des **turbines plus efficaces⁴, de lancer une filière d'exploitation de la biomasse, un programme massif d'isolation pour l'habitat ancien, sans parler de l'aide au développement du tourisme vert et de l'agriculture durable**. Tout cela en **créant beaucoup plus d'emplois, durables, non délocalisables**, répartissant les richesses sur l'île de façon plus équitable.

4. Au Québec, la modernisation des usines hydroélectriques existantes permet des gains de production de l'ordre de 25 à 30 %.



Pelleteuse dans le lit du Rizzanese

Mars 2008



Le site du barrage - Mars 2008

Mars 2009



Le site du barrage - Mars 2009... sans commentaires

> Ici, on bétonne. Ailleurs, on répare, on protège. Qui si bitunighja, in altro, si ripara, si pruteghji !

En Espagne, Allemagne, aux Etats-Unis, on efface des barrages pour restaurer les rivières. On ne revient pas en arrière, mais on recrée des économies diversifiées grâce à des milieux aquatiques renaturalisés et à la redécouverte de la beauté des fleuves. En France, la renaissance de la vallée sur Léguer, en Bretagne, après l'effacement du barrage de Kernansquillec en témoigne.

Sur la « Loire sauvage », l'abandon des projets de barrages a permis aux élus, agriculteurs, ONG et entreprises de Haute-Loire de lancer un projet de création d'une « réserve de biosphère » / Unesco. De même, pour faire revenir le saumon, le « Grenelle de l'environnement » a demandé l'effacement de 3 grands barrages EDF, Poutès, Vézins, La Roche qui Boit, sur l'Allier et la Sélune, ouvrages qui avaient conduit à la quasi extinction des populations.

Bétonner les rivières, ce n'est plus moderne !

Cumu un tali prughjettu pò essa cuncipitu quandu in altrò monda matrali in Auropa i voddini smuntà ?

Comment un tel projet peut-il voir le jour à l'heure où la déconstruction de nombreux barrages est programmée en Europe ?

Avant



Après



Autre exemple : L'enlèvement du barrage de St Etienne du Vigan sur l'Allier dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature

> Des grands barrages qui appauvrissent les territoires ruraux.

En Lozère, EDF a édifié en 1996 le barrage de Puylaurent. Cet ouvrage, de **40 millions d'euros** et 12 millions de m³, pour une production d'à peine **20 GWh** a détruit la **dernière partie sauvage du Chassezac**. C'est aujourd'hui une **erreur d'aménagement reconnue**, un désastre pour l'économie rurale du village de **Prévenchères**, déserté par pêcheurs et touristes qui ont perdu des gorges magnifiques.

Dans le **Puy-de-Dôme**, le barrage sur le **la Sep**, (1995) a noyé, pour irriguer du maïs, la vallée où **François Truffaut** avait tourné « **L'enfant sauvage** », ruinant le **développement économique durable** de cette partie des Combrailles.

Dans les **Pyrénées Atlantiques**, le grand barrage d'**Eslourenties sur le Gabas** (2004) a noyé **245 hectares d'une vallée** d'une grande valeur écologique et patrimoniale et **englouti l'agriculture paysanne** sous une retenue d'eau stagnante pour irriguer **3000 ha de maïs industriel**, bouchant l'avenir économique de la vallée.



Le barrage de Sampolo



Le Fium-Orbu asséché en aval du barrage de Sampolo, l'avenir ?

En Corse même, pour se faire une idée plus précise de ce que deviendrait le Rizzanese, si la construction du barrage continue, il suffit de longer le cours du **Fium Orbu**, depuis **Ghisoni** où il est encore un fleuve majestueux de montagne, jusqu'au ridicule **filet d'eau stagnante** qu'il devient après le **barrage de Sampolo**.

Défendre le Rizzanese, patrimoine naturel exceptionnel, ce n'est donc pas seulement un combat pour sauvegarder la nature et sa beauté. **C'est un engagement pour défendre une cohabitation possible entre l'Homme et la Nature**, au quotidien, faisant le **lien entre la préservation d'une histoire partagée et un futur ouvert à tous**. Etre pour le « développement », ce n'est **plus être pour l'homme contre la nature et donc la détruire**. Ce grand barrage, comme tant d'autres est donc est une mauvaise solution pour le développement durable de l'île. **Les 500 000 euros** de taxe professionnelle (si celle ci reste en place) pour **Ste Lucie de Tallano ne compenseront jamais la perte**, pour tous, d'une **rivière** comme le Rizzanese.

Et il ne faut pas se faire d'illusions, **le Rizzanese avec un tel barrage, c'est une rivière dévastée. Pour très, très longtemps !**

> De meilleures solutions pour un développement durable de la Corse.

Comme toute l'Europe, la Corse doit renforcer la part des énergies renouvelables pour l'électricité : mais pas en construisant des barrages sur ses plus belles rivières, alors qu'elle produit déjà 30 % d'hydroélectricité, le double de la France continentale. D'autres solutions existent, plus

créatrices d'emplois, plus écologiques, plus légères. Il faut exploiter le gisement considérable en « négawatts⁵ » et en emplois non délocalisables qui existent en remplaçant le chauffage électrique, diminuant la climatisation inutile, réduisant l'éclairage public excessif. Il faut aussi investir

massivement dans le solaire : ne pas l'exploiter est une erreur stratégique. Il y a aussi l'éolien, la biomasse. Ainsi, nous pouvons faire de la Corse une île pilote, en matière de gestion durable de l'électricité, et de l'énergie, comme Hierro dans les Canaries.

5. Une étude du WWF et de l'association Negawatt montre qu'il est possible de créer 684 000 emplois en Europe en réduisant de 30 % d'ici 2020 nos émissions de gaz à effet de serre. www.negawatt.org



Panneaux solaires à Bonfond (Haute-Loire)



Eoliennes au Cap Corse



Chaufferie bois à Langeac



Poêle à bois

Il est trop tard ?

" Tant qu'on est encore en vie, le combat ne peut être perdu d'avance . Et si plus personne ne veut se battre à mes côtés, ce sera le choix des hommes. Alors j'aurai perdu des amis et eux, auront perdu bien plus encore. Ce qui m'attriste voyez-vous c'est qu'ils s'en apercevront trop tard. Ils auront perdu un peu de la mémoire de leur pays, ils auront perdu leur capacité à s'émerveiller, leur curiosité, leurs secrets. Ils auront perdu le respect, l'envie de partager leurs trésors."

Le Rizzanese

> Une rivière vivante : un écosystème au service des hommes.

La plupart des rivières de notre pays et d'Europe ont été massivement aménagées. S'il n'est pas question de revenir en arrière et supprimer tous les barrages, il faut considérer que les rivières intactes sont des trésors vivants et les garder précieusement.

Une rivière en bon état écologique épure, stocke gratuitement l'eau, produit nourriture, biodiversité, activités récréationnelles, richesses. Ses plaines alluviales épargnées permettent de diminuer la violence des crues. La qualité de notre eau potable dépend donc pour une bonne partie de la santé des cours d'eau qui réalimentent sources et nappes phréatiques.

A l'avenir, une partie de la richesse économique des territoires, des pays, sera lié à la qualité de leurs écosystèmes qui assurent la production de richesses irremplaçables.

Protégeons les !

Si rumpi ciò cun'esisti indocu, pa custruce ciò chi c'hè in unghji locu !
On détruit ce qui n'existait nulle part pour construire ce qui existe partout !



Le Rizzanese vivant sur le site du barrage

> Ensemble pour sauver le Rizzanese.

Le Rizzanese n'appartient à personne. C'est une rivière libre, comme la « Fée Rizzanese ». Et c'est un trésor que nous voulons pouvoir partager avec nos enfants, nos petits enfants, nos arrière petits enfants. Le Rizzanese, défiguré sur des kilomètres, vidé, asséché, banalisé, hydro-électrifié, comme 99 % des rivières de France, nous n'en voulons pas !

Ceux qui défendent cette rivière depuis des années, ceux qui l'aiment, ceux qui la connaissent, riverains qui vivent près d'elle bercés par ses cascades, pêcheurs, kayakistes, jeunes qui s'y baignent l'été sont aujourd'hui rejoints par ceux, de plus en plus nombreux qui voient dans le Rizzanese un symbole. Le symbole d'une nature précieuse qui ne doit pas être sacrifiée de façon irresponsable.

Dumandemu chi i travaddi annanta u situ di u matrali du Rizzanesi siani interrotti u tempu di studià altri uzzioni difinitivamenti menu nefasti pa' a nosc'isula.

Nous demandons que les travaux sur le site du barrage du Rizzanese soient suspendus, le temps que soient étudiées d'autres options moins définitivement néfastes à notre île.

Plogoff, Superphénix, le Larzac, les barrages sur la Loire, le canal Rhin-Rhône ont bien été arrêtés !

IE PUDEMU ! Yes we can

> Un barrage imposé sans débat.

Un grand barrage n'est jamais anodin. Sur le Rizzanese, la plus belle rivière de Corse, des dizaines de milliers de tonnes de bétons seront coulées, 12 km de gorges défigurées, des espèces menacées vont disparaître et la relation tissée au fil des siècles avec la rivière effacée à jamais.

C'est une atteinte irréversible.

Malgré les avis négatifs de nombreux organismes (Onema, Diren, Conservatoire du Littoral, Agence de l'Eau Méditerranée Corse, d'autres), malgré **l'opposition de la commune de Zoza**, de l'Adre, de nombreuses ONG, **des élus ont imposé cet ouvrage que Mr José Rossi, Ministre de l'Industrie en 1994, avait ressorti du placard.** Il n'y a pas eu de débat public, pas de confrontation des choix, pas d'étude des alternatives, pas d'enquête publique digne de ce nom et beaucoup d'avis non pris en compte par les commissaires enquêteurs.

A l'heure de **l'Europe**, de la **Convention d'Aarhus**, du **Greenelle de l'Environnement**, alors que la crise écologique planétaire oblige à la réconciliation avec la nature, tout ceci est un peu léger...

Le **Conseil d'Etat**, qui a autorisé les travaux en 2006, **n'a pas regardé les arguments au fond.** Il a juste confirmé le caractère légal du projet, au **regard de la seule procédure administrative.** Une légalité **de circonstance, sans légitimité, qui ne fait pas honneur à l'institution.**

Salvemu Rizzanese !

« Le Rizzanese, c'est un choix politique des élus Corse »

Jacques Masson délégué à la production hydraulique d'EDF

Table ronde organisée par Anper TOS en 2001.

“ On a appelé Mur de la Honte à Berlin la barrière de béton qui séparait les secteurs de la ville. On a dit “ La diga del disonore “, le barrage de la honte, pour l'ouvrage à Longaronne qui a causé la mort de deux mille personnes. Il est toujours là comme une relique. Techniciens et politiques refusaient une vérité évidente. Le titre "Le barrage de la Honte" a été repris ici. En Corse, on dirait “U matrale delle vergogna”. Si le Rizzanese tourne au tragique, ce ne sera pas la malchance et la fatalité. La catastrophe est déjà évidente du fait du saccage organisé d'une des dernières vallées sauvages d'Europe. C'était un site identitaire irremplaçable.”

Georges Mattei

ADRE, président d'honneur

Auteur de "Le barrage de la Honte"

Aménagement en Corse sur le Rizzanese

Ed. L'Harmattan



> *Pa salva u Rizzanesi, aiuteciti ! Vi ringraziemu*

**Pour sauver le Rizzanese,
soutenez-nous !**

Merci.

M.

Mme.

Mlle.

Société

Association

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

Je donne :

15 €

30 €

50 €

Don libre

euros

Merci

Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de
WWF France-campagne saumon sauvage

Le : ____ / ____ / ____

Signature

A retourner avec votre règlement à :
WWF France - BP 201 - 27102 Val-de-Reuil cedex

Un reçu fiscal vous sera envoyé pour tout don supérieur à 7€ en début d'année prochaine, 60% de vos dons sont déductibles de vos impôts, jusqu'à 20% de votre revenu imposables.

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de la possibilité de rectifier ou de supprimer les informations vous concernant. Sauf opposition écrite de votre part adressée au WWF, vos nom, prénom et adresse peuvent être communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement au WWF. Si vous faites opposition, nous nous engageons à conserver ces informations confidentielles.

